

**Réflexion sur les enjeux de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale au
Québec par et pour les résident.es d'un milieu HLM**

**Mémoire présente dans le cadre des consultations publiques pour le plan
d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et
l'exclusion sociale**

Mémoire présenté par La Pépinière en Force et le Projet Harmonie

Juin 2023

LA
PÉPINIÈRE
EN FORCE



ph
PROJET
HARMONIE

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	3
1.1 Les enjeux.....	3
1.2 Les pistes de solution.....	4
1.3 Vision du Projet Harmonie.....	5
2. LE TRANSPORT	6
2.1 Les enjeux.....	6
2.2 Les pistes de solution.....	7
2.3 La vision du Projet Harmonie.....	7
3. LE LOGEMENT	7
3.1 Les enjeux.....	7
3.2 Les pistes de solution.....	10
3.3 La vision du Projet Harmonie.....	10
4 LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX	10
4.1 Les enjeux.....	10
4.2 La vision du Projet Harmonie.....	12
5. GROUPES DE POPULATION PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS	13
CONCLUSION	14

INTRODUCTION

Les HLM sont reconnus comme des milieux où un grand nombre de facteurs de risque affectent la santé des populations. En plus des facteurs individuels comme le grand âge, la jeunesse, le faible revenu, le décrochage scolaire, la littératie, les problèmes de santé mentale, l'immigration ou la monoparentalité, il existe des facteurs systémiques comme l'insalubrité, la criminalité, les enjeux de voisinage ou l'accès difficile aux services. Les personnes qui y vivent sont également plus vulnérables aux effets collatéraux des crises économiques, sociales, sanitaires, environnementales qui touchent la société.

Le HLM La Pépinière, avec ses 192 portes où habitent près de 600 personnes est témoin de ces enjeux. Construit en 1972, il n'échappe pas non plus à la réalité du parc HLM vieillissant et vétuste (La Presse, 2023). Situé dans Mercier-Ouest à Montréal, les HLM représentent des poches de pauvreté isolées dans ce quartier, ce qui explique le peu de ressources qui s'y sont développés pour répondre aux besoins des résident.es.

C'est dans ce contexte que le Projet Harmonie a vu le jour en 1995, afin d'apporter une aide effective aux citoyen.nes résident.es du plan HLM familial La Pépinière. La mission de l'organisme *in situ* est de créer un milieu de vie accueillant et intégré à la communauté pour les résident.es du HLM, afin de les accompagner dans le développement de leur plein potentiel.

Pour ce faire, le Projet Harmonie offre aux résident.es de la petite enfance jusqu'au bel âge un service d'animation, d'écoute, d'aide et de référence.

L'aide s'est construite au cœur de la communauté grâce à différentes activités adaptées aux besoins qui étaient identifiés auprès de la population: intervention de milieu et suivi psychosocial; accompagnement scolaire pour les 6-17 ans ;ateliers d'éveil à la lecture ; maison des jeunes pour les 10-17 ans ; café internet pour les adultes ; halte-garderie pour les enfants de 2 à 5 ans ; événements rassembleurs ; projet d'agriculture urbaine ; ateliers environnementaux et un frigo communautaire. Depuis 2020, l'aide s'est aussi déployée dans les 3 HLM aînés du quartier.

Un projet en mobilisation citoyenne vient également renforcer l'apport des résident.es du HLM La Pépinière au milieu de vie. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des résident.es du HLM La Pépinière grâce au développement du pouvoir citoyen. Ce projet, ancré dans l'innovation sociale, se décline en trois structures : des rencontres citoyennes où les résident.es identifient et priorisent les enjeux vécus dans le milieu et où la prise de parole favorise l'émergence d'une voix collective ; un comité de travail nommé *La Pépinière en force*, où des résident.es mobilisé.es travaillent à documenter et analyser les

enjeux du milieu pour en dégager des pistes de solution ; une Coalition communautaire où des partenaires ciblés (hauts dirigeants et personnes terrain) et des représentant.es des locataires travaillent conjointement pour élaborer des solutions aux enjeux documentés par les résident.es de *La Pépinière en force*. Le travail intersectoriel de cette concertation permet de dépasser efficacement les obstacles structurels auxquels les partenaires sont individuellement confrontés et ainsi développer une forme de travail innovante qui vise la transformation sociale. En plus de mener vers une transformation sociale du milieu de vie, les démarches de *La Pépinière en force* soutiennent le développement de compétences des résident.es. Ils et elles ont accès à des opportunités d'implication variées pour faire entendre leur voix.

Le présent mémoire a été développé suite à des consultations menées par et pour les résident.es engagé.es dans *La Pépinière en force*. Leur expertise repose sur une participation soutenue au projet de mobilisation citoyenne ainsi que sur l'ensemble des démarches qu'ils et mènent (porte-à-porte, entrevues, recherche statistique).

L'intervenante chargée de mobilisation citoyenne et la directrice générale du Projet Harmonie ont ensuite structurées les échanges des résident.es et appuyé leurs propos grâce à l'expertise développée au sein de l'organisme au fil des ans en termes de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, d'intervention de proximité, de concertation et de mobilisation.

1. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1.1 Les enjeux

Hausse des prix rapide

Je suis chargé de l'épicerie à la maison, je vois les prix augmenter, s'en est incroyable. Se nourrir, c'est essentiel!

Les résident.es constatent une **hausse de prix rapide** dans les dernières années, ce qui a un impact important sur l'accès aux aliments. L'approvisionnement est un enjeu généralisé, mais il est exacerbé chez les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, qui sont confinées dans des déserts alimentaires. Les résident.es du HLM La Pépinière ont accès à un nombre restreint d'épicerie de grande surface ce qui limite leur pouvoir d'achat.

Avec augmentation du coût des aliments, tu n'en as plus pour le transport. Ça fait 14 ans que je suis en difficulté alimentaire et je remarque beaucoup de quartier qui sont des déserts alimentaires et déserts de services.

Inaccessibilité des aliments sains

Ainsi, face aux barrières d'accès économiques et géographiques, les résident.es observent que les **aliments santé deviennent particulièrement inaccessibles**. Bien qu'ils et elles reconnaissent la qualité des repas préparés à la maison, notamment pour les enfants, le manque de temps devient une contrainte supplémentaire à l'atteinte d'une diète équilibrée.

Il y a des épiceries proches, mais les prix sont problématiques, le jus d'orange est plus cher que le coke. Le métro qui est l'épicerie d'à côté, c'est comme les prix d'un dépanneur.

Cuisiner à la maison c'est mieux, pour la qualité et le coût, mais les économies coûtent du temps [qu'on n'a pas].

Lacunes des banques alimentaires

Lorsque les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale vivent de l'insécurité alimentaire et se tournent vers les **ressources d'aide**, de nouvelles contraintes fragilisent leur accès aux aliments. Le coût du transport et la mobilité physique des personnes limitent leur capacité à accéder aux ressources.

Le GEMO [épicerie solidaire de Mercier-Ouest] est fermé, c'est loin pour se déplacer, si on n'a pas d'argent, on n'en aura pas pour prendre l'autobus.

Les résident.es ont observé.es que la quantité d'aliments distribuée dans les banques alimentaires est limitée, ce qui ne permet pas toujours d'atteindre une pleine sécurité alimentaire. De plus, certaines ressources exigent des preuves de revenus, d'identité ou des formalités d'inscription, ce qui marginalise encore davantage les personnes qui ne sont pas en mesure fournir cette documentation.

Dans certaines banques alimentaires, ils demandent une preuve de revenu, ça peut être discriminatoire. Par exemple à Jeunesse au soleil il demande la carte aide sociale. [...] Ça devient de plus en plus sévère.

Bref, dans un contexte où l'approvisionnement alimentaire se complexifie de façon générale, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont particulièrement vulnérables, et sont confrontées à des obstacles importants pour avoir pleinement accès aux ressources d'aide existantes. Pourtant, ces personnes devraient elles aussi être en mesure d'aller à l'épicerie et d'atteindre la sécurité alimentaire.

1.2 Les pistes de solution

Les résident.es insistent sur l'urgence de **diminuer les prix à la consommation**. La pression qui est présentement vécue par les citoyen.nes doit être contrée par une intervention du gouvernement. Par ailleurs, il est tout **aussi impératif de bonifier les allocations familiales et les prestations gouvernementales**. Les petits versements ponctuels contre l'inflation n'ont pas d'effets significatifs pour les gens et agissent plutôt comme mesures tampons, effaçant la responsabilité du gouvernement à mettre en place des solutions structurantes et à adresser l'enjeu de la pauvreté à la source.

Le gouvernement qui distribue des petits montants, c'est très insuffisant, c'est rire du monde, les prix augmentent plus vite.

Il faut faire les deux, il faut diminuer le coût des aliments et augmenter les allocations. Ça serait mieux de pas donner ces petits montants, mais seulement baisser les prix.

Les résident.es suggèrent de **statuer le prix de certains produits clés**, comme le lait, notant au passage que cette initiative a un impact positif sur les familles.

Je crois que le gouvernement doit intervenir. On devrait s'inspirer du lait : distribution dans les écoles, OLO, prix plafond et plancher.

De plus, au-delà des consommateurs, les solutions pour contrer l'insécurité alimentaire doivent aussi viser les autres les autres acteurs concernés selon les résident.es: il faudra davantage de **soutien aux producteurs et aux petits commerçants** pour favoriser une agriculture viable et une distribution de proximité.

On devrait encourager la production québécoise [...] c'est aussi plus rentable pour le Québec en entier.

Il y en a des solutions, si le gouvernement cherche, il va trouver! Il faut vouloir.

De façon générale, il faut que le gouvernement investisse davantage pour favoriser la sécurité alimentaire, mais surtout lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

1.3 La vision du Projet Harmonie

Notre équipe est au premier plan afin de constater les difficultés relatées par les résident.es à accéder à des aliments et se nourrir convenablement. Ces difficultés entraînent une grande pression sur les organismes de proximité tels que le Projet Harmonie. Notre volet de frigo communautaire, qui a été mis en place pour repartager des surplus de nos cuisines collectives et d'aliments reçus non cuisinés, et pour des dépannages en temps de COVID-19, se retrouve aujourd'hui à combler les assiettes d'une bonne proportion des résident.es du HLM La Pépinière. Au sein de notre quartier, cette pression est également exacerbée par le désengagement des organismes dont la lutte à l'insécurité alimentaire est la mission. Dans un contexte où les besoins ne font que grandir dans les milieux HLM où nous intervenons, les pressions sont difficiles à soutenir : la mission de l'organisme n'est pas orientée en sécurité alimentaire, l'équipe n'a pas les compétences ni les installations pour gérer une distribution à grande échelle, et l'organisme ne reçoit pas de financement en sécurité alimentaire. Il est particulièrement complexe de concilier les besoins, les demandes et les moyens dont nous disposons.

Il nous apparaît primordial de renforcer le soutien aux organisations qui offrent des activités en sécurité alimentaire afin de pérenniser le soutien offert aux personnes en situation de vulnérabilité

2. LE TRANSPORT

2.1 Les enjeux

Difficulté d'accès au transport en commun

L'utilisation de la voiture est très dispendieuse, mais demeure essentielle pour les familles nombreuses. Dans un contexte de pénurie, le prix voitures usagées a explosé, accentuant la pression financière sur les familles. Bien que l'option logique soit d'opter pour les **transports en commun**, le **coût** associé à ce type de déplacement est un obstacle majeur à son utilisation.

Moi et ma famille (certains enfants qui vont atteindre majorité), si on prend tous le métro pour aller au centre-ville, on paye davantage qu'en voiture, alors que pour un mode de vie vert, on devrait éviter la voiture.

Le transport en commun est abordable pour étudiants (et aînés). Sinon, il faut payer une carte mensuelle et ce n'est pas facile. Les adultes c'est nous qui allons au supermarché, c'est difficile de transporter les courses autrement.

Isolement social

On constate donc un problème majeur de mobilité pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en raison du manque d'accès au transport. Les résident.es font ressortir les impacts graves de cette situation :

Quand on n'a pas accès au transport, ça crée de la sédentarité et de l'isolement, ça devient de l'immobilité sociale.

Tu dois faire des choix déchirants : tu payes tellement en loyer, ce qui te reste tu le prends soit pour manger soit pour le transport.

Conséquences sur la santé des personnes

Par ailleurs, les personnes qui vivent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont des **besoins de services plus élevés**, qui les contraignent à se déplacer à travers la ville régulièrement. Les obstacles à la mobilité constituent donc également des obstacles dans l'accès aux soins, et accentuent ce cycle de la marginalisation.

Mon enfant a des besoins [de soins de santé] spécifiques, je n'ai pas eu accès à des billets de transport en commun pour aller aux rendez-vous.

Marginalisation

Les enjeux de déplacement contribuent au **cycle de la marginalisation**, par exemple en provoquant des infractions d'entrée au métro, et peuvent éventuellement vulnérabiliser voire judiciairiser les personnes.

Sauter le métro par nécessité, ce n'est pas de la dignité.

2.2 Les pistes de solution

Les résident.es suggèrent la **gratuité des transports en commun** pour pallier aux différents obstacles à la mobilité précédemment décrits.

2.3 La vision du Projet Harmonie

En tant qu'organisme de proximité, nous pouvons observer le cycle de marginalisation qui touche les personnes et les familles, les rendant toujours plus vulnérables aux facteurs de risque qu'ils et elles côtoient. Sans accès au transport, il est difficile d'accéder à une garderie, au soutien scolaire à du soutien médical ou psychosocial. Les personnes se tournent donc vers les organismes de proximité pour répondre à une grande variété de besoins. Malgré une grande capacité d'adaptation, une variété d'activités et une équipe multidisciplinaire, une organisation comme le Projet Harmonie ne peut se substituer aux institutions publiques tels les CLSC, écoles, CPE. Notre équipe a du mal à référer vers les bonnes ressources et la gratuité des transports pour les personnes à faible revenu nous apparaît comme une solution porteuse pour les aider à s'élever au-dessus du cycle de marginalisation dont elles sont victimes.

3. LE LOGEMENT

3.1 Les enjeux

Discrimination et racisme

On est en crise à Montréal, et ça va s'amplifier.

Les résident.es ont expérimentés de nombreux de **facteurs de discrimination relatifs au logement**: la couleur de peau, la religion et l'âge sont des critères d'exclusion qui mènent

les propriétaires à refuser des locataires dans leurs logements. Ces catégories, qui s'entrecroisent et s'additionnent, sont entourées de stigmatisation et de préjugés.

Ici il y a beaucoup de racisme. Une de mes amies travaillait en sécurité, elle avait un enfant. Lorsque c'est elle qui appelle, les appartements sont pris, lorsqu'elle demande à une amie blanche d'appeler, l'appartement est libre.

Le fait de recevoir l'aide sociale est aussi un critère de discrimination dans la recherche de logement. Les enquêtes de crédit sont très souvent nécessaires pour obtenir un bail, ce qui précarise lourdement les personnes ayant un mauvais crédit : il s'agit non seulement d'un enjeu de pauvreté, mais aussi de classe sociale, puisque les historiques financiers vont suivre et défavoriser à long terme les personnes.

Si tu ne fais pas tes preuves financières, tu seras discriminé.

De plus, les familles nombreuses vivent aussi des enjeux d'exclusion importants.

Lorsque j'avais quatre enfants, j'avais de la misère à trouver des logements. Les propriétaires préfèrent les familles à un ou deux enfants.

Moi avec ma tribu, je ne pense pas que je pourrai trouver [d'appartement]. Ils ont des préjugés, pensent que les enfants vont peut-être briser la maison. Je vais devoir acheter ma propre maison, louer ce n'est pas possible.

Impossibilité d'accès à la propriété

L'accès à la propriété est toutefois fortement compromis pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Encore une fois, la prévalence du crédit stigmatise toute cette portion de population.

Mon quartier où j'ai grandi, les appartements ont été remplacés par des condos.

Par ailleurs, dans un contexte de crise du logement qui s'exacerbe chaque année, les facteurs de discrimination énumérés plus haut deviennent des **barrières insurmontables pour accéder au marché locatif**. Les résident.es observent une pression grandissante sur les locataires : les prix des logements explosent, les propriétaires en profitent, et les locataires sont soumis à **l'instabilité du marché**.

Ma mère a loué un appartement, le propriétaire avait envie qu'elle s'en aille. Il veut augmenter le loyer pour la prochaine personne. Ça crée une insécurité pour le locataire.

Les rénovictions c'est une solution de propriétaires pour se débarrasser des pauvres.

Difficultés des logements sociaux

Les résident.es ont aussi exprimé les **difficultés particulières des milieux HLM** : si le prix des logements HLM sont établis à 30% du revenu brut, ce tarif demeure contraignant pour les familles ayant un faible revenu. De plus, les personnes qui font le choix de retourner sur le marché de l'emploi sont confrontées à des augmentations rapides et non planifiées du coût du loyer. Le système est donc orchestré pour décourager les augmentations de revenus, ce qui a pour conséquence de maintenir les gens dans une situation de pauvreté.

C'est un piège de rester ici aux HLM, je paye plus que le marché. Avant de travailler c'était bon, mais maintenant je paye 50% de mon salaire, si ma femme travaille on va payer 2600\$. Nous on est face à une décision.

Alors de que le marché locatif augmente la vulnérabilité des personnes, les HLM doivent constituer une alternative digne. Pourtant, les conditions des logements et les lacunes d'entretiens et de rénovations témoignent de négligence.

Les gens à faibles revenus dans les HLM, on a droit à une qualité de vie, mais les gestionnaires ne le voient pas comme ça. Eux voient le profit [et ne font] pas de rénovation.

Les résident.es signalent qu'il existe un lien fort entre la détérioration des logements et la détérioration de la qualité de vie. Le logement étant un besoin central, les problèmes liés aux HLM créent du stress et des enjeux de santé physique et psychologique importants.

Vivre des difficultés financières et être en situation de pauvreté et d'exclusion fait que tu ne peux pas avoir le logement que tu mérites, où tu voudrais être. Ça amène des conditions exécrables.

Le mauvais état des logements accentue le contexte de précarité que vivent les personnes, et s'additionne aux autres contraintes vécues qui peuvent mener à des irrégularités ou infractions dans les contrats locatifs. On observe donc une tangente, où les nombreuses discriminations vécues par les personnes les excluent de l'accès à la propriété, les défavorise dans le marché locatif, et les confine dans un milieu HLM vulnérabilisant qui peut mener à des infractions légales alourdissant leur situation de marginalisation.

3.2 Les pistes de solution

Développer le logement social

Les résident.es expriment la nécessité de **développer le logement social**, qui constitue un filet de sécurité pour les locataires, particulièrement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Par ailleurs, les programmes d'aide pour les locataires en cas d'éviction ou de fin de bail doivent arriver plus tôt afin de bâtir une réelle sécurité et des conditions de déménagement dignes pour les personnes.

J'étais à 4 jours de fin de bail. On t'aide si tu es dehors complètement, sinon pas d'accompagnement. J'ai failli être à la rue, c'est difficile trouver des logements, moi je voulais rester dans le même quartier.

3.3. La vision du Projet Harmonie

Le sous-financement du parc de logements sociaux au Québec force les personnes en situation de vulnérabilité à vivre dans des conditions inacceptables. Insalubrité, bris, moisissure se côtoient au HLM La Pépinière. Les logements vacants sont également très présents faute de financement, privant ainsi des familles de logements. Nous constatons également dans les dernières années que les évictions sont plus fréquentes dans les quatre milieux que nous soutenons. Alors que les HLM constituent un soutien de dernier recourt pour les personnes vulnérables, les conditions actuelles ne respectent pas la dignité des personnes.

4. LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

4.1 Les enjeux

Prix trop élevé des médicaments

On ne peut pas arriver avec tous les frais des médicaments!

Certains soins de santé et médicaments ne sont pas couverts au Québec, et constituent un **lourd fardeau financier** pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les personnes qui ont besoin de services de santé majeurs sont particulièrement précaires

dans le contexte actuel. Par ailleurs, les autres besoins essentiels étant déjà difficiles à satisfaire, les imprévus de santé peuvent créer de grave conséquence sur les conditions de vie d'une personne. Par exemple, les soins dentaires ont des coûts exorbitants pour les familles.

Je ne travaille pas, où je vais trouver 12 000\$ pour ma fille ? Il s'agit de soins dentaires en plusieurs étapes, une opération en deux temps qui atteint 24 000\$!

Attente trop longue

Les listes d'attente pour consulter des spécialistes sont énormes, alors qu'il s'agit souvent de services essentiels, par exemple pour permettre à un enfant de recevoir un diagnostic qui lui ferait bénéficier de ressources essentielles à son développement. Les délais d'attente poussent les personnes à consulter au privé, ce qui accentue les inégalités de l'accès à la santé.

Frais trop élevé pour les gens qui ont de faibles salaires

Ensuite, le système de santé crée un **écart important entre les personnes qui bénéficient de l'aide sociale et les personnes qui travaillent**, puisque ces dernières n'ont plus accès à certains médicaments ou soins de santé gratuitement. Cette dualité entre le travail et le programme d'aide sociale risque de freiner la mobilité sociale en contraignant les personnes à demeurer à la maison.

Moi j'ai un fils qui a besoin de médicament. Quand j'ai calculé le transport, les médicaments, l'énergie, services de garde, non, je ne peux pas travailler. Je dois rester à la maison garder les enfants,

Néanmoins, même les personnes qui ont un emploi avec une assurance maladie éprouvent des difficultés à déboursier la contrepartie du montant couvert.

Moi avec mon travail j'ai une assurance de 80%, mais même payer 20% du prix c'est trop je ne peux pas le faire (600\$ pour une dent!).

C'est difficile autant pour les personnes qui travaillent que celles qui ne travaillent pas. Les avantages sociaux des emplois ne sont pas suffisants. Rien. Mes dents ont besoin de réparations, mais je ne peux pas, je suis incapable. Ça reste cher les médicaments même avec une assurance.

Ensuite, certaines variations de la couverture médicale de la RAMQ créent une instabilité inquiétante pour les personnes ayant un faible revenu.

Ça devient délicat, par exemple je suis allé chercher un médicament pour le diabète, le médicament n'est plus couvert maintenant. Sans assurance privée c'est difficile.

4.2 La vision du Projet Harmonie

Nous observons que les personnes vivant en HLM sont particulièrement marginalisées et ont plus de besoins au niveau des soins de santé et des services sociaux. Toutefois, leur situation de grande vulnérabilité augmente leur risque d'être mis de côté ou discriminé par le système de santé. Par exemple, plusieurs personnes ayant des parcours atypiques (entre autres migratoires) ont contracté des dettes envers le système de santé québécois en raison d'un manque de papier ou d'une incompréhension des formulaires à fournir. Généralement, une telle dette n'est jamais remboursée et affecte le crédit des personnes, perpétuant le cycle de la marginalisation et de l'immobilité sociale.

À l'hôpital on m'avait facturé 40 000 \$ pour Ayoub lorsqu'il était bébé parce que sa carte d'assurance maladie était en carence. J'ai dû voir un avocat, j'ai pas payé, mais ça a affecté mon crédit à cause ça, je ne peux pas avoir de carte de crédit. Ça bloque l'achat d'une maison et autre... Et augmente la pauvreté.

Afin de pallier à ces difficultés, il nous apparaît essentiel que le gouvernement renforce des services de plus grande proximité dans les milieux peu desservis ou grandement marginalisés. Il pourrait s'agir de cliniques mobiles ou de services infirmiers dans les organisations communautaires par exemple. De plus, les barrières d'accès doivent être réduites au minimum pour les personnes qui sont vulnérables. Lorsqu'une famille est en situation de grande précarité, au moment où elle se présente au CLSC, ou qu'elle fait une demande d'aide avec le soutien d'une intervenante de proximité, la réponse se doit d'être rapide. Vu la grande méfiance des personnes marginalisées envers les institutions, les mauvaises expériences vécues et le fait qu'elles cherchent des services en dernier recours, il faut s'assurer d'une réponse prompte à leurs demandes.

En continuité avec l'enjeu présenté lors de nos consultations, le gouvernement doit favoriser l'accès à l'emploi et l'ascension sociale des personnes avec de faibles revenus. Les coûts associés aux soins de santé trop élevés, dans le même esprit que des frais de garde trop élevés, ne doivent pas miner la motivation des personnes à accéder à un emploi, et surtout pas les appauvrir.

5. LES GROUPES DE POPULATION PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS

Les résident.es remarquent que parmi les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, certains groupes font face à des obstacles supplémentaires, et ce à travers les quatre thèmes des besoins essentiels.

Les personnes noires et les personnes racisées vivent des enjeux disproportionnés de discrimination.

*Les personnes noires, c'est une contrainte. Il y a beaucoup de racisme au Québec.
Dans le système de santé, les personnes noires sont considérées comme des meubles!*

Les personnes immigrantes vivent des difficultés particulières à leur parcours, et les résident.es observent d'ailleurs qu'ils et elles sont nombreux.ses dans le quartier. Le statut migratoire d'une personne aura des impacts énormes sur tous les plans de sa vie, tant la santé que le logement et l'emploi. Les personnes n'ayant aucun statut légal sont tout particulièrement vulnérabilisées dans la société.

Quand on lit les lois, on est censé être protégé de plein de discriminations, mais dans la réalité -autant en HLM qu'à la recherche d'appartement privé - on est victimes de préjugés.

Les personnes qui vivent des problèmes de santé ou qui sont en situation de handicap sont elles aussi très vulnérables. Elles vivent des enjeux de discrimination multiples et sont particulièrement démunies, alors qu'elles ont besoin de davantage de services. Cette boucle de marginalisation a d'ailleurs été constatée précédemment, au niveau de plusieurs besoins essentiels.

CONCLUSION

En sommes, les personnes qui vivent dans les milieux HLM font face à une grande variété de facteurs de risque qui les placent en situation de vulnérabilité, en plus de bénéficier de trop peu de facteurs de protection. Elles ont davantage de besoins en termes de soutien médical et psychosocial, mais doivent composer avec de nombreux obstacles dans l'accès à ces services. Que ce soit en termes d'accès physique, financier, social, les personnes en situation de grande vulnérabilité sont désavantagées.

Elles sont à risque de se retrouver dans un cycle de marginalisation puisqu'un accès digne aux services ne leur est pas accessible.

Les personnes sont également freinées dans leur mobilité sociale, car les conditions d'un emploi à faible revenu les appauvrissent lorsqu'elles se retrouvent coupées du soutien spécifique à l'aide sociale.

Afin de pallier à ces difficultés et lutter de manière diligente contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement du Québec doit offrir des soins de santé et de services sociaux de proximité pour les populations marginalisées. Il doit aussi soutenir les milieux communautaires qui offrent des activités et des services adaptés, notamment en prévention, et qui favorisent le référencement vers le réseau public. Le gouvernement du Québec doit se doter de davantage de services pour les personnes en situation de vulnérabilité, telles des allocations pour l'accès à la sécurité alimentaire, la gratuité des transports et des soins dentaires. De plus, des services transitoires entre l'aide sociale et les emplois à faibles revenus doivent être déployés pour favoriser la mobilité sociale. Enfin, des contraintes particulières des enjeux de discrimination sont vécues par les personnes racisées et les personnes immigrantes. Afin d'assurer un nouveau plan d'action d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui soit juste et cohérent, il faut maintenir les consultations avec les personnes concernées, tant dans l'élaboration de la législation que durant son application.